CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 MAI 2023
RELEVÉ DE DÉCISIONS EN VISIO AVEC DÉCISIONS PRISES EN SÉANCE DANS LE RESPECT DES ARTICLES 30 et 102 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA FFVOILE

V1

Membres CA présents : Jean-Luc DENECHAU ; Anne DOS SANTOS ; Paul ADAM ; Pascal BERTHAULT ; Laurent BOURRIQUEL ; Olivier BOVYN ; Jean-Christophe COUR ; Sacha DAUNAR ; Christophe DUMOULIN ; Christine FOURICHON ; Anne GALLO ; Pierre-Yves GUILLEMOT ; Claude LE BACQUER ; Jean-Claude MERIC ; Nathalie PEBEREL ; Marie-Gabrielle PENN ; Aline VIELLE

Membres CA excusés : Billy BESSON ; Jean-Pierre BLACHE ; Bernard BOCQUET ; Marie-Pierre CARTERON ; Marie-Pierre CHAURAY ; Christine COURTOIS ; Valérie DARROU ; Amélie DUPUY ; Romain GAUTIER ; Géraldine HENRI ; Pierre LE BOUCHER ; Betty LE GUILLOU ; Yves LYON-CAEN ; Corinne MIGRAINE ; Corinne ROBERT ; Ed RUSSO ; Anabelle SALA ; Corinne VANVERTE ; Brigitte VIAUD

Invités présents : Corinne AULNETTE ; Guillaume CHIELLINO ; Olivier CLERMONT ; Sylvie LASSEAUX ; Eric MARLIOT ; Elisabeth NEIDHART ; Julien MARTIN ; Baptiste MEYER-DIEU

Invités excusés : Loïc BILLON ; Marc BOUVET : Bernard PORTE

Liste procurations :

Jean-Pierre BLACHE donne procuration à C LE BACQUER.
Marie-Pierre CARTERON donne procuration à Jean-Christophe COUR.
Marie-Pierre CHAURAY donne procuration à Jean-Claude MERIC.
Christine COURTOIS donne procuration à Anne DOS SANTOS.
Romain GAUTIER donne procuration à Jean-Luc DENECHAU.
Géraldine HENRI donne procuration à Paul ADAM.
Pierre LE BOUCHER donne procuration à Olivier BOVYN.
Betty LE GUILLOU donne procuration à Christine FOURICHON.
Corinne MIGRAINE donne procuration à Nathalie PEBEREL.
Corinne ROBERT donne procuration à Christophe DUMOULIN.
Ed RUSSO donne procuration à Pascal BERTHAULT.
Brigitte VIAUD donne procuration à Aline VIEILLE.

1 Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 3 mars 2023

Décision CA-230526-01	Le Conseil d'Administration de la FFVoile entérine à l'unanimité le Procès-Verbal du CA du 3 mars 2023. Publication électronique du relevé de décisions sur le site Internet de la FFVoile le 06 juin 2023.

2 Informations générales et questions/ réponses aux membres du Bureau Exécutif

Information	* Pas de question du CA au BE. * Point d'information du Président sur d'une part l'AG du CNOSF et la démission de la Présidente du CNOSF à compter du 29 juin et d'autre part sur la Mer est à vous.

3 Information sur la délivrance des licences au 22 mai 2023

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance du point effectué en séance sur la délivrance des licences au 22 mai 2023. La FFVoile recense au 22 mai 2023 : • 48 146 LCA (+ 5,4 % par rapport à 2022 à la même date et + 2,2 % par rapport à 2019) • 14 807 LCJ (- 0,4 % par rapport à 2022 à la même date et + 4,1 % par rapport à 2019) • 36 045 PV/PVR (+ 15,1 % par rapport à 2022 à la même date et + 38 % par rapport à 2019) • 1 217 Temporaires 1 jour (+ 10,4 % par rapport à 2022 à la même date et – 4,6 % par rapport à 2019) • 1 188 Temporaires 4 jours (+ 20,1 % par rapport à 2022 à la même date et + 41,3 % par rapport à 2019) • 849 Pass FFVoile (+ 11,4 % par rapport à 2022 à la même date et + 515,2 % par rapport à 2019)

4 Vie fédérale

4.1 Date de l'Assemblée Générale Ordinaire 2023

Décision CA-230526-02	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide la date du samedi 23 mars 2024 pour tenir l'Assemblée Générale Ordinaire 2023 de la FFVoile.

4.2 Organisation des CA

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance des informations liées aux aspects logistiques de l'organisation des CA et en particulier de l'évolution des règles de prise en charge des déplacements des élus notamment lors des réunions institutionnelles. Le Règlement Financier (Rfi) pose pour principe que l'élu doit quand c'est possible arriver le jour même de la réunion. Lorsque l'élu arrive la veille, il sera considéré (sauf information contraire et argumentée postée sur JENJI ou You Sign) que c'est pour passer du temps légitime avec son équipe au sein du service de rattachement de l'élu et dès lors le coût de la restauration la veille au soir ne sera pas pris en charge par la Vie Fédérale dans le cadre des frais liés à la réunion institutionnelle mais par le service de rattachement de l'élu si toutefois les responsables du service valident ces frais et que ces frais sont en conformité avec le Rfi. Dans ce même cadre, les frais d'hébergement seront automatiquement partagés entre la Vie fédérale et le service de rattachement de l'élu, sur la base du tarif négocié par la Vie Fédérale. En effet, la VF va se tourner quand c'est possible vers des hébergements moins chers que l'hôtel de la paix. Certains élus mettent en avant l'importance d'avoir un hébergement pas trop éloigné de la FFVoile (IBIS Issy les Moulineaux ; L'enclos Rey). Afin de satisfaire tout le monde, un mail va être envoyé aux élus avec les différents lieux/hôtels pressentis pour l'hébergement tout au long de l'année lors des réunions institutionnelles avec possibilité pour les élus de décliner définitivement certains hôtels. Dans un tel cas, ils pourront réserver leur propre hôtel et obtenir le remboursement partiel à hauteur du coût de l'hôtel payé dans le cadre de la réservation de la VF. Le delta étant assumé personnellement par l'élu concerné. Enfin pour rappel, le coût du transport pour les réunions institutionnelles reste à la charge de la Vie Fédérale sous réserve du respect du Rfi.

4.3 Expérimentation des titres et licences

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance du scenario (3) retenu pour l'expérimentation licences et titres (rappel puisque déjà présenté lors de l'AG) et des 10 structures retenus et validées par le BE qui participeront à l'expérimentation 2023 : - YC Oléron - Centre Nautique de Fréhel - Nautique Club Limousin - Base Nautique de l'Ouest - CV Saint-Aubin les Elbeuf - BN Sem St Jean de Monts - Rêves de Mer (CN Saint Pol) - CV Marseillan - CV Bormes les Mimosas - CV Sévrier

4.4 Fondation FFVoile

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile est informé que la convention d'abritance portant création de la fondation de la Voile a bien été validée par le Conseil d'Administration de la Fondation du Sport Français et signée. Les étapes opérationnelles de création de la Fondation de la Voile pourront à la suite s'enchainer.

4.5 Assise de la Course au large et feuille de route environnementale

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile est informé du projet d'organisation des assises de la course au large en 2023 et de la feuille de route environnementale de la course au large ainsi que du contexte et des enjeux du projet.

4.6 Remplacement de FREG – Projet SCORE

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance du projet SCORE (comité de pilotage, feuille de route et budget).

4.7 *Timeline Jeux Olympiques 2024 : rétroplanning des temps forts d'avril 2023 à septembre 2024*

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance des différents temps forts de notre participation à la préparation des JO d'avril 2023 à septembre 2024 avec en apogée les Jeux Olympiques 2024 à l'été 2024.

5 Pratiques Sportives

5.1 *Règlement du Championnat de France de pratique wingfoil*

Décision CA-230526-03	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide la création du championnat de France de Pratique Wingfoil à partir de 2024 et le règlement du Championnat de France de Pratique Wingfoil. Publication électronique du règlement sur le site Internet de la FFVoile le 09 juin 2023.

5.2 *Règlement du Championnat de France Jeunes*

Décision CA-230526-04	Le Conseil d'Administration de la FFVoile valide les modifications du règlement des championnats de France Jeunes à partir de 2024. Publication électronique du règlement modifié sur le site Internet de la FFVoile le 09 juin 2023.

5.3 *Choix de support Windfoil pour l'organisation d'épreuves en flotte partagée*

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance que le Bureau Exécutif de la FFVoile a retenu la Tahé Techno foil 130 comme support de flotte partagée windfoil U15.

5.4 Série d'accès Espoirs Habitable

Décision CA-230526-05	Suite à la validation du Bureau Exécutif de la FFVoile en date des 12 et 13 mai 2023, le Conseil d'Administration valide la prolongation de l'Open 570 comme série d'accès Espoirs, pour la période 2025 à 2028 inclus.

6 Développement

6.1 Point d'actualité sur le programme La Mer est à Vous

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance du bilan intermédiaire de la vague 3 et du bilan des 3 années (94 % de réalisation des recrutements – Bon résultat pour une expérimentation) pour se projeter sur la vague 4 (en attente de la réponse de la Caisse des Dépôts et Consignations).

6.2 Suivi des Appels à Projets

Information	Le Conseil d'Administration de la FFVoile prend connaissance de l'avancée des différents appels à projets.

7 CCA

7.1 Plan d'action et de développement de la CCA

Information	Le Conseil d'Administration prend connaissance du plan d'actions de développement de la CCA ainsi que de son caractère majeur et urgent au regard des besoins.